

STONE ASSET MANAGEMENT LIMITED

Le présent document contient des renseignements clés que vous devez connaître à propos de la Fonds Équilibré Mondial De Stone - Series T8A. Vous trouverez des renseignements détaillés dans le prospectus simplifié du fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, communiquez avec Stone Asset Management Limited, au 1 800 795 1142, clientservices@stoneco.com ou consultez le site Web www.stoneco.com.

Avant d'investir dans un Fonds, considérez comment le Fonds fonctionnera avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

FAITS EN BREF

Code(s) du Fonds :	SCL4458	Gestionnaire du Fonds :	Stone Asset Management Limited
Date de début de la série :	1 septembre 2007	Gestionnaire de portefeuille :	Stone Asset Management Limited
Valeur totale du Fonds le 30 avril 2020 :	60 826 837 \$	Sous-conseiller en placement :	Aviva Investors Canada Inc.
Ratio des frais de gestion (« RFG ») :	3,09 %	Distributions :	Taux annuel cible de 8 % de la valeur liquidative du titre au dernier jour de la dernière année civile. Revenus nets ou remboursements de capital mensuels, ou les deux, et, en décembre, les gains en capital nets, le cas échéant. Les distributions seront automatiquement réinvesties à moins que vous ne choisissiez de les recevoir en liquidités.
		Investissement minimum :	Initial – 5 000 \$; Additionnel – 25 \$

Dans quoi le Fonds investit-il?

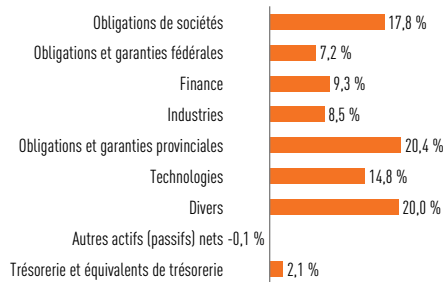
Le Fonds investit dans des actions mondiales et des titres à revenu fixe nord-américains. Il est prévu que le Fonds investira environ 60 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres et 40 % de ses actifs dans des titres à revenu fixe, dont la pondération peut varier de temps en temps.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2021. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (30 avril 2021)

1. Fonds de développement durable mondial Stone, série A	17,4 %
2. Fonds de croissance mondiale Stone, série A	13,2 %
3. Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1er déc. 2051	3,9 %
4. Province de l'Ontario, 3,150 %, 2 juin 2022	2,4 %
5. Province de Québec, 3,500 %, 1er décembre 2022	2,4 %
6. Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,1 %
7. Province de l'Ontario, 1,750 %, 8 septembre 2025	1,8 %
8. Banque Royale du Canada	1,5 %
9. Banque Toronto-Dominion	1,4 %
10. Province de Québec, 3,500 %, 1er décembre 2048	1,2 %
Pourcentage total des dix principaux placements %	47,3
Nombre total des placements	140

Répartition des placements (30 avril 2021)



Quel est son niveau de risque?

La valeur du Fonds peut diminuer ou augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

L'une des façons d'évaluer le risque est d'examiner le rendement du Fonds au fil des ans. C'est ce que l'on appelle la « volatilité ».

Généralement, le rendement des fonds volatils fluctuera davantage avec le temps. Ces fonds sont habituellement plus à risque d'enregistrer des pertes et peuvent être plus susceptibles de générer un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils a tendance à moins fluctuer au fil du temps. Ces fonds génèrent habituellement un rendement moins élevé et peuvent être moins à risque d'enregistrer des pertes.

Évaluation du risque

Stone Asset Management Limited estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible à moyenne**.

Cette donnée est fondée sur le degré de variation en glissement annuel des rendements du Fonds, mais elle n'est pas une indication de la volatilité future du Fonds. L'évaluation peut changer au fil du temps. La valeur d'un fonds dont le niveau de risque est faible peut tout de même diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	-----------------------	-------	---------------	-------

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur les rendements du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

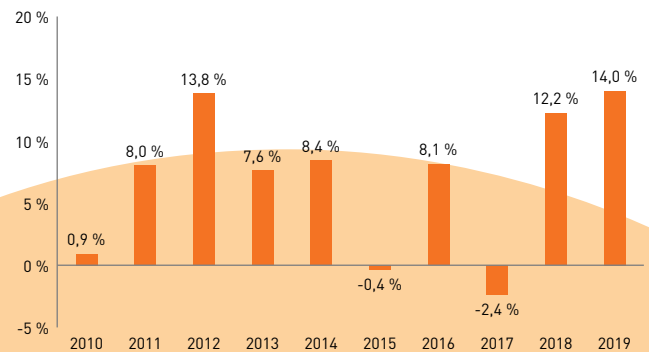
Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez perdre le capital que vous avez investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des titres de série T8A du Fonds au cours des 10 dernières années, après déduction des frais. Ces frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendement annuel

Ce graphique présente le rendement de la série du Fonds pour chacune des 10 dernières années. La valeur de la série du Fonds a chuté pendant 2 années au cours des 10 dernières années. Les différents rendements et variations en glissement annuel peuvent vous permettre d'évaluer le niveau de risque de la série du Fonds dans le passé. Cette donnée n'est pas une indication du rendement futur de la série du Fonds.



Meilleurs et pires rendements sur une période de 3 mois

Ce tableau présente les meilleurs et pires rendements des titres de série T8A du Fonds sur une période de 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements sur une période de 3 mois pourraient être plus importants ou moins importants à l'avenir. Pensez au montant maximal que vous pourriez vous permettre de perdre en peu de temps.

	Rendement	Fin des 3 mois	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	11,34 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait à \$1,113.40.
Pire rendement	-6,14 %	31 déc. 2018	Votre placement chuterait à \$938.60.

Rendement moyen

Le rendement composé annuel de la série du Fonds était d'environ 6.5% au cours des 10 dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la série du Fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui \$1,882.14.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds convient aux investisseurs :

- qui recherchent des occasions de plus-value en capital et de revenu
- dont l'horizon de placement se situe de moyen à long terme et dont le seuil de tolérance au risque est de faible à moyen

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs dont l'horizon de placement est à court terme.

Un mot à propos de l'impôt

En règle générale, vous serez imposé sur le revenu que vous tirerez de tout fonds. Le montant que vous devrez payer variera selon les lois fiscales de votre territoire de résidence et selon que le régime dans lequel vous détenez des titres du Fonds est enregistré ou non comme régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou comme compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

N'oubliez pas que si vous détenez les titres d'un fonds dans un compte non enregistré, les distributions versées par le Fonds sont ajoutées à votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez au comptant ou que vous les réinvestissiez.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants indiquent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série T8A du Fonds.

Les frais, y compris les commissions, le cas échéant, peuvent varier entre les différentes séries d'un Fonds et entre les différents fonds. Les commissions élevées peuvent faire en sorte que les représentants recommandent un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous au sujet d'autres fonds ou placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

1. Frais

Les titres de série T8A sont assortis de l'option de frais d'acquisition initiaux.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 5 % du montant de l'achat	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition sont négociés entre vous et votre représentant. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant que vous investissez. Ils vont à l'entreprise de votre représentant en tant que commission.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils vous touchent néanmoins, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre, 2020, les frais du Fonds s'élevaient à 3.15% de sa valeur. Cela correspond à \$31.50 pour chaque tranche de \$1,000 investie.

Taux annuel (exprimé comme un % de la valeur du Fonds)

Ratio des frais de gestion (« RFG ») **3,09 %**

Correspond au total des frais de gestion (y compris la commission de suivi) et d'exploitation.

Ratio des frais d'opérations (« RFO ») **0,06 %**

Correspond aux frais d'opérations du Fonds.

Frais du Fonds **3,15 %**

Le Fonds pourrait verser au gestionnaire une prime de rendement équivalant à 10 % du montant duquel le taux de rendement de la série du Fonds dépasse celui de son indice de référence, jusqu'à concurrence de 0,30 % de la valeur liquidative moyenne du Fonds. L'indice de référence du Fonds est composé à 15 % de l'Indice Morningstar® Canada, plus 15 % de l'Indice Morningstar® Grandes cap américaines, plus 40 % de l'Indice Morningstar® Canada Obligations liquides, plus 30 % l'Indice Morningstar® Marchés développés à grande et moy cap.

4. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais si vous achetez, détenez ou échangez des titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Échanger ou changer les frais	La société de votre représentant peut exiger des frais pouvant atteindre 2,00 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou échanger.
Frais d'opérations à court terme	2,00 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou faire racheter dans les 90 jours suivant l'achat. Ces frais reviennent au Fonds.

3. Plus d'information à propos de la commission de suivi

La commission de suivi est une commission qui est versée de façon continue. Elle est versée aussi longtemps que vous possédez le Fonds. Cette commission est versée en contrepartie des services et des conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Stone Asset Management Limited verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Le calcul de la commission de suivi, qui est prélevée sur les frais de gestion, est fondé sur la valeur de votre placement.

La commission de suivi pour les titres de série T8A correspond à 1,00 % de la valeur moyenne de votre placement, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Et si je change d'avis?

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de vous retirer d'une entente d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables suivant la réception d'un prospectus simplifié ou de l'Aperçu du Fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de l'avis d'exécution de votre achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit d'annuler un achat ou, dans certains cas, de demander des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, le document sur l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de votre province ou de votre territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Pour plus d'information

Communiquez avec Stone Asset Management Limited ou avec votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié ou tout autre document d'information du Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent l'ensemble des documents juridiques du Fonds.

Téléphone : 416 867-8086 ou 1 800 795-1142 | Télécopieur : 416 364-2498 | Courriel : clientservices@stoneco.com
276, rue King Ouest, bureau 203 Toronto (Ontario) M5V 1J2 | www.stoneco.com

Pour en apprendre plus sur l'investissement dans des fonds communs de placement, consultez le prospectus **Comprendre les organismes de placement collectif (Understanding mutual funds)**, disponible sur le site Internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilières.ca/.